Avis de recrutement d'ouvriers de l'Etat au titre de l'année 2023 au sein du Centre de soutien logistique du service de l'énergie opérationnelle (CSLSEO à Varennes-sur-Seine 77)

I. Nombre et répartition géographique des places offertes au recrutement d'ouvriers de l'Etat organisé au titre de l'année 2022

Le nombre total de poste offert au recrutement au sein du CSLSEO est fixé à : 1 poste

Profession: mécanicien de maintenance – mécanique générale

II. Calendrier de la sélection

Date limite de dépôt des candidatures : le 01er mai 2023, avant minuit.

Examen des dossiers par la commission de présélection : le 4 mai 2023.

Organisation des épreuves de l'essai professionnel d'embauche (date prévisionnelle) : mai - juin 2023

[*lieu du déroulement des épreuves de l'essai* : Centre de Soutien Logistique du SEO – 138, avenue Albert Grave 77130 Varennes Sur Seine].

Date de prise de poste (date prévisionnelle) : 1^{er} septembre 2023.

III. Conditions d'inscription des candidats

Ce recrutement est ouvert à toute personne possédant un CAP ou BEP.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, jouissance des droits civiques, casier judiciaire compatible avec l'exercice des fonctions postulées, régularité de la situation au regard des dispositions du code du service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou ressortissant d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse.

IV. Constitution du dossier de candidature

Les candidats doivent impérativement transmettre leur dossier de candidature complet en version numérique au format PDF à l'adresse électronique : <u>dseo-oems.dir-rh.fct@intradef.gouv.fr</u>

Ce dossier comprend:

- La fiche de candidature figurant à l'annexe du présent avis [et disponible sur le site internet] à retourner impérativement au format PDF ;
- Un curriculum vitae indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- Une lettre de motivation adressée à « Monsieur le chef d'établissement » ;
- Copie du diplôme ou des diplômes en rapport avec la candidature.

Les candidats mineurs à la date de l'essai professionnel d'embauche font parvenir une autorisation à participer aux épreuves établie par la personne exerçant l'autorité parentale.

Les candidats handicapés peuvent bénéficier, sur demande et sur avis médical, d'aménagements d'épreuves. Ils doivent joindre au dossier de candidature un courrier à l'attention du président du

jury, accompagné du certificat médical d'un médecin agréé appuyant cette demande et précisant le type d'aménagement nécessaire ainsi que l'attestation de reconnaissance de la qualité d'élève ou de travailleur handicapé. La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture de leur département de résidence.

Tout dossier de candidature incomplet ou présenté hors délai ne sera pas retenu.

V. Organisation de la sélection

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission de présélection. Au terme de cet examen, la commission établit une liste de candidats sélectionnés pour subir les épreuves de l'essai professionnel d'embauche. Seuls seront convoqués aux épreuves les candidats préalablement retenus par la commission de présélection. La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site internet du SEO: http://www.defense.gouv.fr/essences/ressources-humaines/le-personnel-civil/le-personnel-civil-du-sea

L'essai professionnel d'embauche est composé :

- d'une épreuve théorique (coefficient 1);
- d'une épreuve pratique qui se termine par un échange avec le jury de 15 minutes au plus portant principalement sur le déroulement de l'épreuve pratique, sur les expériences professionnelles et personnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et ses capacités à pourvoir le poste. La durée de l'épreuve pratique ne peut excéder 4 heures. (coefficient 2).

A l'issue de la sélection, la liste des candidats sélectionnés sera publiée sur le site internet du SEO : http://www.defense.gouv.fr/essences/ressources-humaines/le-personnel-civil/le-personnel-civil-du-sea.

Type de recrutement après sélection

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu est recruté en qualité d'ouvrier auxiliaire et signe un contrat à durée déterminée. Il effectue une période d'auxiliariat d'une durée d'un an réduite de 6 mois si sa manière de servir le justifie.

A l'issue du stage, si l'agent donne satisfaction, il est affilié au régime des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'Etat et signe un contrat à durée indéterminée. Dès son affiliation, il devient ouvrier réglementé.

Nota: Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser à l'adresse suivante : dseo-oems.dir-rh.fct@intradef.gouv.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RECRUTEMENT D'OUVRIERS DE L'ETAT DU MINISTERE DE LA DEFENSE

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

IDENTIFICATION:
M. Mme Mme
Nom de naissance:
Nom d'usage ou d'épouse :
Prénom(s):
Date de naissance :
Nationalité française : oui 🔲 en cours d'acquisition 🔲 ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à
l'accord sur l'Espace économique européen
Pays:
Situation professionnelle :
Origine professionnelle (employeur actuel):
Si vous êtes employé(e) au ministère de la défense indiquez votre gestionnaire RH :
ADRESSE
Résidence, bâtiment :
N°:
Rue:
Code postal :
Commune de résidence :
COORDONNEES:
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Adresse mail:
DIPLOMES DETENUS:
Diplôme le plus élevé :
Détention de la formation reconnue comme qualifiante : oui non
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RECRUTEMENT :
Profession postulée :
Organisme (établissement) recruteur :
Organisme organisateur du recrutement (si différent lorsque les opérations de recrutement sont mutualisées) :
Candidature au titre des emplois à pourvoir réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre
d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé :
oui 🗌 non 🔲

FARTIE A KENIFLIK	FAR LES CANDIDATS HANDICAFES:	
Possédez-vous un docum	ent d'éligibilité vous permettant de bénéficien	d'un aménagement d'épreuve ? oui 🗌 noi
Type d'aménagement :		
Accessibilité des locaux [
être doublée de l'assistance	natique adapté (la réalisation d'une épreuve su ce d'une secrétaire) ujet en braille Sujet agrandi Assistan	
Tiers temps Interprè	ete pour l'oral 🗌	
	- Pour les hommes nés avant le 1er janvier	1979 :
	Non appelé □ Sursitaire □ Dispensé □ Réformé □ Exempté □ Libéré □	
	Service national accompli du :	au
	- Pour les hommes nés en 1979 :	
	Avez-vous satisfait à l'obligation de recense	ement ?
SERVICE NATIONAL	OUI 🗆	NON □
	- Pour les hommes nés après le 31/12/79 et les femmes nées à partir du 01/01/83 :	
	Avez-vous satisfait à l'obligation de recensement ?	
	OUI 🗆	NON □
	Avez-vous satisfait à l'obligation de participation à la journée défense et citoyenneté (e	
	journée d'appel et de préparation à la défense) ?	
	OUI 🗆	NON □
	J	
Je soussigné(e) (NOM, pr	rénoms) :	
certifie sur l'honneur :		
	française ou être ressortissant de l'Union eur opéen et pouvoir en justifier au plus tard à la d	
déclaration reconnue iner recrutement; qu'en outre,	ignements figurant dans le formulaire d'instracte au moment de la réception des pièces ju , j'encours des sanctions pénales telles que pr se au formulaire d'inscription, la prise en comp	stificatives entraîne la perte du bénéfice du évues aux articles 441-1 et 441-6 du code
saisie informatique et d' commission nationale de relative à l'informatique, suivants de la loi précité	ue les données mentionnées sur le formulair l'un traitement automatisé d'informations non l'informatique et des libertés, conformément d' aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès le s'exerce auprès de la sous-direction de la g CS 40300 - 94114 Arcueil cedex.	ninatives. Ce traitement a été déclaré à la à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et de rectification prévu aux articles 34 et
	A	, le
	Date et sig	nature obligatoires du candidat précédées de la mention manuscrite

« lu et approuvé »

INDICATIONS POUR RENSEIGNER

le formulaire d'inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense

Nom d'usage : indiquez votre nom d'époux (se). Sont concernées

également les personnes veuves ou divorcées ayant conservé

à titre de nom d'usage le nom de leur conjoint.

Prénoms : indiquez vos prénoms dans l'ordre de l'état-civil.

Date de naissance : indiquez votre date de naissance en chiffres (ex : 11.12.1960

pour 11 décembre 1960).

Nationalité française : cochez la case correspondant à votre situation :

- vous êtes de nationalité française, cochez oui ;

- vous êtes en cours d'acquisition de la nationalité française,

cochez la case "en cours".

Il vous est précisé que l'acquisition de la nationalité française doit se faire au plus tard à la date de l'épreuve théorique de l'essai professionnel d'embauche, toutefois vous devez fournir obligatoirement un certificat de dépôt d'une demande de naturalisation au moment de votre inscription au recrutement d'ouvriers de l'Etat.

Dans tous les cas de figure, vous devez justifier de votre

nationalité française au plus tard à l'admission.

Ressortissant européen

si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France, vous devez justifier de votre nationalité au plus tard à l'admission.

Le recrutement d'ouvrier de l'Etat est ouvert aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, aux ressortissants des trois Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, ainsi qu'aux ressortissants de la Confédération Suisse, de la principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre.

- Précisez le pays.

Situation professionnelle

indiquez votre situation: apprenti; agent contractuel du ministère de la défense; agent public non titulaire hors ministère de la défense; congé parental; disponibilité; emploi dans le secteur privé; en détachement; étudiant; fonctionnaire de l'Etat de catégorie A au ministère de la défense; fonctionnaire de l'Etat de catégorie B au ministère de la défense; fonctionnaire de l'Etat de catégorie C au ministère de la défense; fonctionnaire de l'Etat hors ministère de la défense; fonctionnaire hospitalier; fonctionnaire territorial; militaire armée de l'air; militaire armée de la marine; militaire armée de terre; militaire autre; sans emploi; autres (préciser).

Origine professionnelle

: indiquez si vous êtes employé(e) au ministère de la défense ou dans une autre administration ou établissement public. Entité de gestion RH : vous êtes employé(e) au ministère de la défense, indiquez

votre gestionnaire ressources humaines.

Adresse personnelle : la convocation est envoyée à cette adresse.

Numéros de téléphone : indiquez le numéro de téléphone où vous pouvez être joint

dans la journée.

Adresse e-mail : indiquez votre adresse e-mail professionnelle ou, le cas

échéant, votre adresse e-mail personnelle.

Diplôme : indiquez le diplôme que vous détenez.

Détention de la formation reconnue comme qualifiante

: indiquez si vous détenez la formation reconnue comme

qualifiante.

Profession postulée : indiquez la profession pour laquelle vous postulez pour le

recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère de la défense.

Organisme recruteur établissement auprès duquel vous vous inscrivez. Vous serez

: affecté dans cet établissement en cas de réussite au

recrutement.

Organisme organisateur : A ne compléter que si l'établissement qui organise les

épreuves de l'essai professionnel d'embauche est différent

de celui qui recrute.

Candidature en dernière : année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé

vous êtes en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé et souhaitez candidater à ce titre : cochez oui.

vous n'êtes pas concerné ou vous ne souhaitez pas candidater à ce titre : cochez non.

Vous êtes handicapé, bénéficiaire de l'obligation d'emploi et mentionné aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail est la suivante :

- les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées ;
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente ;
- les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou autre régime de protection sociale obligatoire ou dispositions régissant les agents publics, à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des 2/3 leur capacité de travail ou de gain;
- les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 394 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la

guerre;

- les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service;
- les titulaires d'une carte d'invalidité délivrée à toute personne dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80 % ;
- les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi peuvent bénéficier d'aménagements techniques, humains ou organisationnels (matériel adapté, tiers temps, auxiliaire de vie, secrétaire, interprète...).

Les besoins d'adaptation doivent être établis par un certificat médical délivré par un médecin agréé.

Ce certificat précisant la nature exacte de l'aménagement ainsi que votre document d'éligibilité (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, carte d'invalidité, justificatif de pension militaire d'invalidité...) doivent être transmis à la date de clôture des inscriptions, afin de permettre à l'administration de prendre contact avec vous pour mettre en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Pour obtenir la liste des médecins agréés de votre région, adressez-vous à la préfecture de votre département de résidence.

Pour les personnels du ministère de la défense, il convient de consulter le médecin de prévention.

Service national

cochez la ou les cases correspondant à votre situation.

En vertu des articles L.113-4 et L.114-6 du code du service national, tout candidat, avant l'âge de vingt-cinq ans, doit avoir satisfait à l'obligation de recensement et avoir participé à la journée défense et citoyenneté. Le candidat devra fournir le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.